

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à
l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 8 juin 1965.

N° 56

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 242, en date du 7 juin 1965, concernant le prêt par la Garde côtière des États-Unis de matériel Loran-A destiné aux stations Loran-A canadiennes.

Les conditions proposées dans votre Note pour ce prêt de matériel sont jugées acceptables par le Gouvernement canadien. J'ai donc l'honneur d'accepter que votre Note et la présente réponse constituent, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entre en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

PAUL MARTIN

Son Excellence

Monsieur W. Walton Butterworth
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
100, rue Wellington
OTTAWA